

PLAN DE COURS  
**CRI6221 A : RÉOLUTION DE PROBLÈME EN CRIMINOLOGIE**

COURS DISPENSÉ LE MARDI DE 16h à 19h  
C-4141

Chargées de cours :

Cateline Autixier [cateline.autixier@umontreal.ca](mailto:cateline.autixier@umontreal.ca)

Sophie Maury [sophie.maury@umontreal.ca](mailto:sophie.maury@umontreal.ca)

---

### Descripteur du cours

Étude systématique de problèmes criminologiques spécifiques et élaboration de plans de solutions adaptés.

---

### Objectifs du cours

Le séminaire a pour principal objectif de développer l'habileté à diagnostiquer correctement les problèmes criminologiques, et à imaginer, pour chaque problème, des solutions adaptées et recevables.

Plus spécifiquement, le séminaire vise à développer la capacité de cerner et d'identifier le problème, de bien comprendre la situation et ses enjeux, de trouver des solutions adaptées, de planifier la mise en œuvre d'un plan d'action et de prévoir des moyens d'évaluer l'implantation et l'impact des solutions proposées.

---

### Formule pédagogique et matériel

Le séminaire est conçu de manière à ce que la matière soit comprise et intégrée en utilisant la **méthode de cas**. Habituellement, en début de chaque séance, la matière sera présentée sous forme d'exposés magistraux tout en favorisant et en encourageant les discussions et les échanges. Par la suite, des exercices réalisés en grand groupe ou encore en équipe permettra d'appliquer les nouvelles connaissances en travaillant sur des cas précis. Une large part de la séance sera consacrée à cette partie appliquée et se fera sous la supervision des chargées de cours. Il n'y a aucun manuel ou recueil de texte à acheter. Les lectures obligatoires, les exercices et les consignes pour les différents travaux seront déposés sur StudiUM.

## Calendrier et contenu du cours

Dates	Éléments de cours	Activités	Lectures et travaux à remettre
08/01/2019	<b>Introduction</b> Présentation Présentation du syllabus <i>Constitution des équipes de 2</i> Qu'est-ce que l'analyse criminologique?	Exemple de cas	
15/01/2019	<b>La résolution de problème comme démarche</b> Le rapport d'analyse Le sommaire exécutif	Réponse à un appel d'offre ( <i>exercice individuel</i> )	⊕ Réponse à un appel d'offre à remettre le 18/01/2019 avant 17h
22/01/2019	<b>La proposition</b> Appel d'offre, proposition, demande de subventions, échéancier, budget, enjeux <i>Constitution des équipes de 4</i>	Discussion autour de la réponse à un appel d'offre Étude d'un exemple de devis de recherche	⊕ Lecture d'un devis de recherche
29/01/2019	<b>La situation problématique</b> Discussion sur les lectures Qu'est-ce que la prévention de la criminalité? Présentation du cas #1	Exemple d'un « mauvais » cas	⊕ Lecture du texte de Stéphane Leman-Langlois (2007) ⊕ Lecture du texte de Maurice Cusson (1992)
05/02/2019	Discussion du cas #1 Présentation du cas #2		⊕ Remise du sommaire exécutif du cas #1 ⊕ Soumission des projets des cas finaux d'analyse (mandant-mandat; contexte et méthodologie)
12/02/2019	Remise du cas #1 corrigé Discussion autour des projets des cas finaux d'analyse		
19/02/2019	Discussion du cas #2 Présentation du cas #3		⊕ Remise du sommaire exécutif du cas #2
26/02/2019	Discussion du cas #3 Présentation du cas #4		⊕ Remise du sommaire exécutif du cas #3
05/03/2019	<b>Période d'activités libres</b>		
12/03/2019	Présentation à la classe du cas #4 par chaque équipe		⊕ Remise du sommaire exécutif, plan de solution et d'évaluation du cas #4
19/03/2019	Travail en classe et présentation des résultats préliminaires du cas final d'analyse ( <i>présence obligatoire</i> )		
26/03/2019	Consultation des équipes ( <i>présence facultative</i> )		
02/04/2019	Présentation et discussion des cas d'analyse finaux		

<b>09/04/2019</b>	Présentation et discussion des cas d'analyse finaux		
<b>16/04/2019</b>	Présentation et discussion des cas d'analyse finaux		
<b>23/04/2019</b>	Corrections suite aux présentations ( <i>présence facultative</i> )		
<b>30/04/2019</b>			⊕ Remise finale du cas avant 17h

## Modalités d'évaluation

	Outils d'évaluation	Pondération
<b>Travaux de session</b>	Réponse à un appel d'offre <i>(travail individuel)</i>	5%  (bonus)
	Sommaires exécutifs des cas #1, #2, #3 <i>(deux de trois seront comptés) (travail en équipe de 2)</i>	20%
	Sommaire exécutif, plan de solution et d'évaluation du cas #4 <i>(travail en équipe de 4)</i>	20%
<b>Travail final</b> <i>(travail en équipe de 4)</i>	Proposition d'un sujet d'analyse criminologique et de la méthodologie envisagée pour en traiter	10%
	Rapport final du cas d'analyse choisi	25%
	Présentation et animation du cas d'analyse choisi par équipe	15%
	Participation active aux activités du séminaire. <i>Les présences seront contrôlées. Toute absence non motivée entraîne la perte de deux points, jusqu'à concurrence de 10 points.</i>	10%

### L'évaluation individuelle

Un travail de 5% se fera individuellement. Il correspond à une réponse à un appel d'offre (bonus).

### Les évaluations en équipe

Trois travaux d'analyse d'un cas fourni en classe s'effectueront en équipe de 2 et seront évalués sur 20%. Les deux meilleurs sommaires exécutifs sur les trois rendus seront pris en compte.

En équipe de 4, les étudiants auront à remettre le sommaire exécutif, le plan de solution et d'évaluation ainsi que la présentation d'un cas fourni en classe. Ce cas nécessite une collecte de données. Ce travail sera évalué sur 20%.

Aussi, les étudiants devront documenter, analyser et présenter un cas qu'ils auront conçus. Les étudiants doivent donc rédiger un cas d'analyse criminologique, ceci en s'appuyant sur les écrits pertinents, en puisant dans leur expérience de terrain, en interrogeant des praticiens ou en usant de toutes autres sources de données pertinentes. Le cas doit décrire une situation réelle qui pose un problème à une collectivité et non pas seulement à un individu.

- L'équipe devra soumettre la nature du cas (mandat/mandat; contexte; méthodologie envisagée) au plus tard le 05 février aux chargées de cours (10%)
- Le cas analysé fera l'objet d'une présentation et d'une animation en classe (15%)
- L'équipe devra déposer un rapport final sur leur cas au plus tard le 30 avril avant 17h (25%)

**Toutes les consignes de chacun des travaux seront disponibles sur StudiUM et seront expliquées en classe.**

### Remise et correction des travaux

---

Tous les travaux de session devront être remis en version papier à la fin de chaque cours. (Voir calendrier pour les échéances)

Le travail final devra être remis par StudiUM. À la fin des présentations, un lien pour déposer les travaux sera activé. L'heure limite du dépôt des travaux est 17h le 30 avril. Cette limite passée, le lien demeure actif pour déposer les travaux mais ils seront automatiquement considérés comme en retard.

Les fautes d'orthographe et de syntaxe sont prises en considération - la qualité du français compte pour 10% de la note des travaux. Toutes les ressources documentaires utilisées pour les travaux doivent être citées dans le texte et faire l'objet d'une bibliographie.

### Retard, plagiat et fraude

---

Les pénalités de retard et la politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.

Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des 4 jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

### Barème de notation

---

Pourcentage	Note littérale	Points	Valeur
90	A+	4,3	Excellent
85	A	4,0	
80	A-	3,7	
77	B+	3,3	Très bon
73	B	3,0	
70	B-	2,7	
65	C+	2,3	Bon
60	C	2,0	
57	C-	1,7	

54	D+	1,3	Passable
50	D	1,0	
Moins de 50	E	0,5	Échec